

## COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DE REUNION – Occupation du Sol Grande Echelle Réunion du 13/12/2016

REF : Mission Appui CNIG 16.070

DATE : 13/12/2016

**Objet :** Réunion d'informations et d'échanges autour de l'OCSGE Outremer du 13/12/2016.

### Ordre du jour :

- 1- Présentation des activités du GT OCS et des prescriptions nationales
- 2- Présentation du socle IGN construit sur le standard,
- 3- Présentation d'un état des lieux outremer,

### Documents joints :

- Accessibles sur le site du CNIG en page [http://cnig.gouv.fr/?page\\_id=8069](http://cnig.gouv.fr/?page_id=8069)

**Prochaine réunion :** décembre 2017.

**Liste de diffusion :** OCS GE-outremer.

Présents : Participants - Organisme	A informer : Personnes - Organisme
Frantz Delannay – DEAL Guadeloupe Guillaume Grech – MNHN Jean Rogister – DEAL Martinique Jean-Christophe Rouille – DEAL Martinique Jean-François Nedelec – DEAL réunion Michel Frances – MEEM/ MIG Perrine Rutkowski – CEREMA Nord Picardie Pierre Vergez – IGN / CNIG Sebastien Linares – DEAL Guyane Sylvie Gras – IGN / projet OCS GE Thierry Saffroy – IGN Conseil Veronique Gaydu – IGN/SAPP	Alain Gervaise – IGN / DPC Arnaud Gallais – CEREMA Luc Mauchamp – MEEM-DGALN-DEB-ONB Nathalie Marthe-Bismuth – MEEM/DGALN Pascal Lory – IGN / CNIG

Date	Visa	Nom	Organismes
Relecteurs	15/12/2016	Participants	Cf liste participants
Validation	14/01/2017	P.Vergez	Animateur

## **Compte rendu synthétique :**

### **1- Présentation des activités du GT OCS GE en 2016**

**par Pierre Vergez,**

Le groupe de travail OCS GE a été relancé en 2016 suite à la Commission Données du CNIG au cours de laquelle de nouvelles pistes de travail se sont dessinées clairement. Un mandat sera proposé à cette dernière le 12 janvier, qui contient 3 axes :

- Adaptation et élargissement du standard 1.0 intégrant un processus de convergence des OCSGE
- Mise à jour et nouveaux millésimes OCSGE
- Apport de l'OCS GE aux besoins en indicateurs

Dans le premier axe, il est écrit explicitement qu'une extension aux territoires ultramarins sera réalisée, ce qui est le prétexte de cette réunion.

Dès mars 2017, le groupe sera animé par Arnaud Gallais (CEREMA) et piloté par Nathalie Marthe Bismuth (DGALN), soutenus par l'équipe du CNIG.

Le standard validé en 2014 est opérationnel, mais pour certaines régions il est complexe à mettre en œuvre. Quand une OCS locale existe déjà avec plusieurs millésimes le pas d'une évolution vers le standard est jugé d'autant plus difficile à franchir.

L'élargissement à des spécificités locales va donc faire l'objet d'études par l'intermédiaire de sous-groupes de travail dédiés. Une version avancée du standard, en attente de validation sera amendée de ces éventuelles modifications.

### **2- Présentation du socle IGN OCS GE construit sur le standard :**

**Par Sylvie Gras,**

Présentation complète sur : [http://cnig.gouv.fr/?page\\_id=8069](http://cnig.gouv.fr/?page_id=8069)

Un rappel est fait sur le cadre réglementaire de l'OCS GE. Les spécifications retenues par le groupe de travail ayant permis de les élaborer, et validées par la Commission données du CNIG, sont présentées dans leur grande ligne. En particulier le fait que le groupe se soit inscrit dans la directive Inspire, notamment en séparant les informations de couverture et d'usage (distinction avec de nombreuses OCS existantes) et la mise en place de deux dimensions supplémentaires permettant d'apporter des informations caractérisant un peu plus les zones, ou leur aspect, selon les souhaits des territoires. Un des besoins des participants au groupe de travail avait été de définir une ossature servant de partitionnement global du territoire afin d'y appuyer la saisie OCS et de faire une transition entre territoires (communes, départements, régions).

Sylvie Gras présente ce que l'IGN a retenu comme socle permettant d'assurer une couverture de base du territoire national, réalisable régulièrement, de façon homogène et comparable. Des postes spécifiques aux DOM pourraient s'intégrer dans les travaux du CNIG au-delà de ce socle.

La méthode de production est résumée, elle pourra être adaptée pour les DOM, notamment avec l'absence de la BD FORET® et la réalisation d'une carte des végétations.

Des illustrations sont présentées ainsi qu'un état des lieux des contacts en cours avec les régions.

#### Remarques :

- Un indicateur « zone construite » est livré par l'IGN avec le produit socle OCS GE. Il s'agit de mettre en évidence une zone à enjeu séparant des lieux d'habitations (jardins compris) et d'activités des espaces naturels, agricoles et forestiers ; la définition pourrait être affinée si convergence des besoins.
- Mise à jour : deux productions sont actuellement réalisées. Une sur le SCOT Vallée du Loir (millésime 2005 sur une production initiale 2013) et une sur la communauté d'agglomération du Niortais (millésime 2002 sur une production 2014). Il serait intéressant de recouper les approches sur les seuils de prise en compte d'une évolution (sujet à traiter au GT CNIG)..
- Les paramètres qui limitent le domaine maritime ne sont pas encore définitifs. Le socle OCS GE se base sur les laisses de haute et basse mer.
- Une étude de production transfrontalière est en cours avec le Grand Genève.

### **3- Présentation d'un état des lieux Outremer**

#### **Guyane**

**Par Sébastien Linarès de la DEAL Guyane**

Présentation complète sur : [http://cnig.gouv.fr/?page\\_id=8069](http://cnig.gouv.fr/?page_id=8069)

Historique : les acteurs locaux sont dispersés, le rapport commandé en 2014 à B.Gourgand en faisait état :

- Atlas du SoES limité aux 20 km réalisé avec Corine Land Cover. (des territoires stratégiques n'y figurent pas)
- 4 millesimes ONF ont été produits en expertise de littoral
- Rapports locaux pour des zones humides et le parc national
- Des observations satellites existent mais cette technique servirait plus à la détection des changements (à l'heure actuelle)

Pour satisfaire l'ensemble des besoins de ses partenaires, la région a décidé de s'orienter vers un partenariat IGN pour créer un socle Grande échelle, à la suite

d'une nouvelle BD Ortho. La précédente datant de 2005, il faut attendre les prochaines prises de vue aériennes. Ainsi, un début de production pourrait donc être envisagé pour novembre 2017.

La problématique locale porte sur l'harmonisation des données du territoire. Les chiffres de l'évolution forestière étant demandés par le protocole de Tokyo, la forêt équatoriale Guyanaise occupe une place importante pour les enjeux environnementaux. Quel coût peut lui être consacré lorsqu'on évalue le prix du km<sup>2</sup> d'une base OCSGE IGN en Midi-Pyrénées : 20 000 km<sup>2</sup> à 25€/km<sup>2</sup> = 500k€ ?

A noter les 3 plateformes de Guyane :

- Géoguyane (DREAL et AUDEG) et
- Guyane SIG (région et les collectivités)
- SIG Guyane (BRGM et d'autres acteurs), projet en cours pour recenser les ressources minières de la Guyane

## **La Réunion**

**Par Jean-François Nédélec de la DEAL de La Réunion**

Présentation complète sur : [http://cnig.gouv.fr/?page\\_id=8069](http://cnig.gouv.fr/?page_id=8069)

Une étude préalable en 5 phases a été suivie grâce à une gouvernance Etat-Région

- Etat des lieux : données hétéroclites
- Analyse des besoins utilisateurs en fonction des types d'espace, des besoins transversaux
- 7 groupes pour 60 indicateurs répondant essentiellement au besoin du SAR (Schéma d'Aménagement de La Réunion)
- Mapping demandé au BET et aussi réalisé par IGN Conseil
- Rédaction du CCTP (Photo, Ossature BDTopo, etc..)

L'étude n'a pas été concrétisée par un marché de prestation. Aujourd'hui les contacts se poursuivent avec l'IGN autour d'une proposition partenariale. Des pistes de travail sont à l'étude sur une gouvernance État, Région, IGN (AMO) et agence d'urbanisme en pilote de l'observatoire de l'occupation du sol.

## **Martinique**

**Par Jean-Christophe Rouillé de la DEAL Martinique**

Présentation complète sur : [http://cnig.gouv.fr/?page\\_id=8069](http://cnig.gouv.fr/?page_id=8069)

L'acquisition de l'OCS GE en Martinique sera financée par la plateforme régionale GéoMartinique. Le partenariat se base sur des ateliers techniques et des accords conclus lors des comités régionaux de programmation des référentiels géographiques de l'IGN en 2015 et 2016.

L'OCS GE est tributaire de la prochaine campagne de prise de vues aériennes pour la prochaine BDORTHO®, pour l'instant programmée en février/mars 2017, avec un démarrage de la production de l'OCS GE Martinique durant l'été 2017 et une livraison du produit été 2018.

A noter que l'OCS GE ne bénéficie pas dans les DOM de la BD Forêt®. Cette non continuité territoriale d'un produit national a posé, au sein de GéoMartinique, d'énormes freins aux montages financiers de cette base.

## **Guadeloupe**

**Par Frantz Delannay de la DEAL Guadeloupe**

Présentation complète sur : [http://cnig.gouv.fr/?page\\_id=8069](http://cnig.gouv.fr/?page_id=8069)

Le financement de l'OCS-GE Guadeloupe sera pris en charge par le CPER 2015-2020 (Contrat de Plan Etat Région). Les îles de Saint-Barthélemy et Saint-Martin ne sont plus des communes de la Guadeloupe; le financement CPER n'était pas approprié pour les prendre en compte.

Tout comme la Martinique le partenariat s'est installé sur des ateliers techniques lors des comités régionaux de programmation des référentiels géographiques de l'IGN en 2016.

Les conclusions du projet d'études sur l'occupation du sol en Guadeloupe devant aboutir à un "observatoire sur l'occupation du sol" a conforté tous les acteurs vers l'acquisition d'un OCS-GE spécifique au territoire.

Comme en Martinique, l'élaboration de l'OCSGE se fera suite à la prochaine campagne de prise de vues aériennes pour la dernière BDORTHO. Nos deux calendriers d'actions sont identiques.

Le fait de ne pas avoir la BD Forêt sera compensé par la mise à jour de l'étude de Conseil Départemental concernant le "Diagnostic des Forêts de la Guadeloupe" par l'IGN. Effectivement cela augmente le coût de l'acquisition de l'OCS-GE Guadeloupe.

## **Remarques**

- Les Travaux menés par GéoMartinique sont parallèles à ceux de la Guadeloupe, un travail d'harmonisation des spécifications du produit final (la nomenclature) est prévu pour permettre le partage d'expériences et d'outils entre les deux régions.
- La particularité des 50 pas géométriques des îles est problématique pour la limite terre-mer. Il y a un choix à faire entre des notions de réalité du terrain et de réalité juridique ou foncière.